



Carte grise au nom de l'ancien propriétaire

Par **jnmrmai**, le **16/08/2010 à 16:37**

Bonjour

je viens d'acquérir un véhicule / la personne à qui j'ai acheté la voiture n'a pas fait la carte grise / il avait acheté le véhicule il y a un mois / je dispose de la carte grise et des papiers de vente au nom de l'ancien propriétaire / et des nouveaux papiers de vente que j'ai signés / je dispose aussi de la carte grise barrée / va-t-il y avoir un problème à l'enregistrement de ma carte grise

AIDEZ MOI URGENT MERCI BEAUCOUP DE VOTRE AIDE

Par **Tisuisse**, le **16/08/2010 à 18:46**

Bonjour,

Votre vendeur avait l'obligation de faire la carte grise à son nom avant de vous revendre cette voiture. Si votre vendeur refuse, il vous faudra en passer par une procédure. Prenez conseil auprès d'un avocat spécialiste.

Par **jnmrmai**, le **16/08/2010 à 18:48**

MERCI BEAUCOUP

JE VAIS VOIR COMMENT JE PEUX FAIRE

Par **jnmrmai**, le **16/08/2010** à **19:10**

ET SI JE ME METS D ACCORD Y A TIL POSSIBILITE DE FAIRE LA CARTE GRISE A SON MON ? ET QUELS DOCUMENT ME FAUT IL ?

CORDIALEMENT

Par **Tisuisse**, le **16/08/2010** à **19:48**

Merci de ne pas écrire en majuscule.

Ben, la préfecture refusera parce qu'il faut que la personne se déplace elle-même et refaire une carte grise, c'est payant.

Par **jnmrmai**, le **16/08/2010** à **20:00**

CA VA ETRE COMPLIQUE !! JE LE SENS FAUT IL PORTER PLAINTTE ?